



Revue Internationale de la Recherche Scientifique (Revue-IRS)

ISSN: 2958-8413

Vol. 4, No. 4, August 2026

This is an open access article under the [CC BY-NC-ND](#) license.



CONTRIBUTION DU MARAÎCHAGE PRATiqué PAR LES FEMMES À L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES MÉNAGES DANS LA COMMUNE DE KIMBANSEKE (KINSHASA, RDC)

MUKANDA WA MBULA MASENGO¹, MUKUYANO MASARO Louise² et MAPUKU MPUYA Paul¹

¹Institut Supérieur de Développement Rural, Province du Kwilu en RD.Congo

² Université Pédagogique Nationale(UPN), Faculté des Sciences Economiques et Gestion, Kinshasa, R.D.Congo

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.21854304>

Résumé

Le maraîchage constitue l'une des principales activités génératrices de revenus des femmes dans les zones urbaines et périurbaines de la République démocratique du Congo. Dans la commune de Kimbanseke, cette activité contribue non seulement à l'approvisionnement des marchés en produits frais, mais également à l'amélioration des conditions de vie des ménages. Le présent article analyse la contribution du maraîchage féminin à l'autonomisation économique des ménages de Kimbanseke. L'étude s'appuie sur une approche quantitative et qualitative combinant des enquêtes auprès des femmes maraîchères, des entretiens avec les acteurs locaux ainsi que des observations directes. Les résultats montrent que le maraîchage constitue une source importante de revenus permettant de couvrir les dépenses alimentaires, scolaires et sanitaires des ménages. Il favorise également le renforcement du pouvoir économique des femmes, bien que plusieurs contraintes limitent encore leur autonomie, notamment le faible accès au crédit, l'insécurité foncière, les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles et les effets des changements climatiques. L'étude recommande le renforcement des politiques publiques de soutien à l'agriculture urbaine, l'amélioration de l'accès au financement et l'encadrement technique des femmes maraîchères.

Mots-clés : Maraîchage, femmes, autonomisation économique, ménage, agriculture urbaine, Kimbanseke, République démocratique du Congo.

1. Introduction

L'agriculture urbaine occupe aujourd'hui une place stratégique dans les villes africaines confrontées à une urbanisation rapide, au chômage et à l'insécurité alimentaire. Parmi les différentes formes

d'agriculture urbaine, le maraîchage représente une activité économique essentielle, particulièrement pour les femmes qui y trouvent une opportunité de générer des revenus réguliers tout en contribuant à la sécurité alimentaire des ménages.

En République démocratique du Congo, les femmes assurent une part importante de la production agricole nationale. Elles interviennent dans toutes les étapes de la chaîne de valeur, depuis la préparation des sols jusqu'à la commercialisation des produits. Malgré cette contribution, elles demeurent confrontées à de nombreuses difficultés liées à l'accès limité aux ressources productives, au financement, à la propriété foncière et aux services d'encadrement agricole.

La commune de Kimbanseke, située dans la ville de Kinshasa, connaît une croissance démographique importante accompagnée d'une forte demande en produits maraîchers. Cette situation favorise le développement de nombreux périmètres maraîchers exploités majoritairement par des femmes. Les revenus tirés de cette activité participent au financement des besoins essentiels des ménages tels que l'alimentation, la santé, l'éducation et le logement.

Cependant, malgré l'importance socio-économique du maraîchage féminin, peu d'études ont mesuré de manière approfondie sa contribution réelle à l'autonomisation économique des ménages dans la commune de Kimbanseke. Cette recherche vise donc à combler cette insuffisance.

L'objectif principal est d'analyser la contribution du maraîchage pratiqué par les femmes à l'autonomisation économique des ménages dans la commune de Kimbanseke.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- caractériser le profil socio-économique des femmes maraîchères ;
- évaluer la contribution des revenus du maraîchage au budget des ménages ;
- analyser les effets du maraîchage sur l'autonomisation économique des femmes ;
- identifier les contraintes limitant le développement de cette activité ;
- proposer des stratégies susceptibles de renforcer les performances du maraîchage féminin.

2. Revue de littérature et cadre théorique

2.1. Clarification des concepts

2.1.1. Maraîchage

Le maraîchage désigne une activité agricole spécialisée dans la production intensive de légumes, de condiments et parfois de plantes aromatiques destinés principalement à la consommation des ménages ou à la commercialisation sur les marchés locaux. Il se pratique généralement sur de petites superficies, en zones urbaines, périurbaines ou rurales, et repose sur des cycles de production relativement courts permettant plusieurs récoltes au cours d'une même année.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2023), le maraîchage contribue de manière significative à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté, notamment dans les pays en développement. En Afrique subsaharienne, cette activité joue également un rôle important dans l'approvisionnement des villes en légumes frais tout en constituant une source de revenus pour des milliers de ménages.

En République démocratique du Congo, le maraîchage s'est progressivement développé autour des grands centres urbains afin de répondre à la croissance démographique et à la demande croissante en produits frais. À Kinshasa, plusieurs communes, dont Kimbanseke, disposent d'importants périmètres maraîchers où les femmes représentent la majorité des producteurs.

2.1.2. Femmes maraîchères

Les femmes maraîchères sont des productrices agricoles qui assurent tout ou partie des activités liées à la production, à la transformation et à la commercialisation des cultures maraîchères. Elles interviennent dans la préparation des terrains, les semis, l'entretien des cultures, l'irrigation, la récolte, le transport et la vente des produits.

Dans de nombreux pays africains, les femmes constituent la principale main-d'œuvre agricole. Toutefois, leur accès aux facteurs de production demeure limité en raison de contraintes foncières, financières, institutionnelles et socioculturelles. Malgré ces difficultés, elles jouent un rôle déterminant dans l'économie familiale et dans la sécurité alimentaire.

2.1.3. Autonomisation économique

L'autonomisation économique désigne le processus par lequel une personne acquiert les capacités, les ressources et le pouvoir de prendre des décisions économiques concernant sa propre vie et celle de son ménage. Elle implique notamment :

- l'accès aux ressources productives ;
- le contrôle des revenus ;
- la capacité d'investir ;
- l'accès aux marchés ;
- la participation aux décisions économiques ;
- la réduction de la dépendance financière.

Selon ONU Femmes (2022), l'autonomisation économique des femmes constitue l'un des principaux leviers du développement durable, de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration du bien-être des ménages.

2.1.4. Ménage

Le ménage est défini comme l'ensemble des personnes vivant sous le même toit, partageant les mêmes ressources économiques et participant à la satisfaction des besoins essentiels. Les revenus issus des activités productives sont généralement mobilisés pour couvrir les dépenses alimentaires, sanitaires, éducatives et sociales.

Dans cette étude, l'autonomisation économique est appréciée à travers la capacité des revenus du maraîchage à améliorer les conditions de vie du ménage.

2.2. Revue empirique de la littérature

Plusieurs travaux scientifiques ont montré que le maraîchage constitue un puissant levier de développement économique pour les ménages urbains.

Les études menées par la FAO (2023) démontrent que l'agriculture urbaine contribue à la création d'emplois, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction des dépenses alimentaires des familles. Les revenus générés permettent aux producteurs de satisfaire les besoins essentiels tout en renforçant leur résilience face aux crises économiques.

La Banque mondiale (2022) souligne que les femmes investissent une proportion importante de leurs revenus dans le bien-être de leur famille, notamment dans l'alimentation, l'éducation des enfants et les soins de santé. Ainsi, les revenus agricoles gérés par les femmes produisent souvent des effets sociaux plus importants que ceux contrôlés par les hommes.

En Afrique de l'Ouest, plusieurs recherches ont démontré que le maraîchage urbain améliore significativement les revenus des ménages tout en réduisant la vulnérabilité économique des femmes. Les bénéfices réalisés permettent de financer la scolarisation des enfants, l'acquisition de petits équipements et le développement d'activités commerciales complémentaires.

En République démocratique du Congo, diverses études réalisées à Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani montrent que le maraîchage représente une activité économique essentielle pour les femmes des milieux urbains. Toutefois, ces travaux mettent également en évidence plusieurs contraintes majeures : insuffisance de crédits agricoles, faible mécanisation, difficultés d'accès à la terre, coût élevé des intrants, manque d'infrastructures de conservation et instabilité des prix sur les marchés.

Malgré ces résultats encourageants, peu d'études se sont intéressées spécifiquement à la contribution du maraîchage féminin à l'autonomisation économique des ménages dans la commune de Kimbanseke, ce qui justifie la présente recherche.

2.3. Cadre théorique

La présente étude s'appuie principalement sur trois approches théoriques complémentaires.

2.3.1. Théorie des moyens d'existence durables (Sustainable Livelihoods Framework)

Développée par le Department for International Development (DFID), cette théorie considère que les ménages mobilisent différents types de capitaux (humain, financier, naturel, physique et social) afin de construire des stratégies de subsistance capables d'améliorer durablement leurs conditions de vie.

Dans cette perspective, le maraîchage constitue un actif productif permettant aux femmes de transformer les ressources disponibles en revenus, en sécurité alimentaire et en résilience économique.

2.3.2. Théorie de l'autonomisation économique des femmes

Inspirée des travaux de Naila Kabeer (1999), cette théorie considère que l'autonomisation résulte de l'interaction entre trois dimensions :

- les ressources (accès à la terre, au crédit, aux connaissances et aux équipements) ;
- l'agentivité (capacité à prendre des décisions et à agir de manière autonome) ;
- les réalisations (amélioration du niveau de vie, augmentation des revenus, participation aux décisions du ménage).

Cette théorie est particulièrement adaptée à l'analyse de la contribution du maraîchage à l'amélioration du pouvoir économique des femmes.

2.3.3. Théorie du capital humain

Selon Becker (1964), les investissements dans les compétences, la formation et l'expérience améliorent la productivité des individus et leur capacité à générer des revenus.

Dans le contexte du maraîchage, les formations techniques, l'encadrement agricole et l'apprentissage des bonnes pratiques culturales permettent d'accroître les rendements et, par conséquent, les revenus des ménages.

3. Méthodologie

3.1. Zone d'étude

La présente étude a été menée dans la commune de **Kimbanseke**, située dans la partie orientale de la ville-province de Kinshasa, en République démocratique du Congo. Cette commune connaît une forte croissance démographique et une urbanisation rapide, ce qui accentue les besoins alimentaires de sa population. Dans ce contexte, le maraîchage urbain et périurbain occupe une place importante dans l'approvisionnement de la ville en légumes frais et constitue une activité génératrice de revenus pour de nombreux ménages, en particulier ceux dirigés ou soutenus par des femmes.

Kimbanseke dispose de plusieurs sites maraîchers officiellement reconnus, qui se distinguent par leurs superficies et leur niveau d'exploitation. Le site de **Mokali** est le plus vaste avec environ **400 hectares**, suivi des sites de **Tadi (160 ha)**, **Bono (157 ha)**, **Mango (150 ha)**, **Nsanga (135 ha)**, **CECOMAF (77,9 ha)** et **Bangui (52 ha)**. Ensemble, ces sites jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement des marchés de Kinshasa en légumes frais, tout en contribuant à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et à l'amélioration des revenus des ménages.

La présente recherche a été réalisée sur le **site maraîcher de CECOMAF**, qui couvre une superficie de **77,9 hectares** et regroupe environ **550 maraîchers**, dont une proportion importante de femmes. Ce site a été retenu en raison de son organisation, de son niveau d'exploitation et de sa représentativité des exploitations maraîchères urbaines de la commune de Kimbanseke. Il constitue un cadre pertinent pour analyser la contribution du maraîchage pratiqué par les femmes à l'autonomisation économique des ménages.

3.2. Type et approche de recherche

Cette étude adopte une approche méthodologique mixte, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. Elle est de nature descriptive et analytique, dans la mesure où elle vise à décrire les caractéristiques des femmes maraîchères et à analyser la contribution de leurs activités à l'autonomisation économique des ménages.

3.3. Population d'étude et échantillonnage

La présente étude a été réalisée sur le site maraîcher de **CECOMAF**, qui compte **550 maraîchers**. Parmi ceux-ci, **380 sont des femmes** et **170 des hommes**, selon les données administratives du comité de gestion du site. Étant donné que cette recherche porte sur la contribution du maraîchage des femmes à l'autonomisation économique des ménages, la population d'étude est constituée exclusivement des **380 femmes maraîchères**.

La taille de l'échantillon a été déterminée à l'aide de la formule de Yamane (1967), couramment utilisée pour les enquêtes sociales.

$$n = \frac{N}{1 + N(e)^2}$$

Où :

- n = taille de l'échantillon
- N = taille de la population
- e = marge d'erreur (fixée à 5 %, soit 0,05)

Calcul :

$$n = \frac{380}{1 + 380(0,05)^2} = \frac{380}{1 + 380 \times 0,0025} = \frac{380}{1,95} = 194,87$$

La taille théorique de l'échantillon est donc de 194,87 ménages agricoles.

Après arrondi, la taille de l'échantillon est fixée à 195 femmes maraîchères.

Les participantes ont été sélectionnées par échantillonnage aléatoire simple, garantissant à chaque femme maraîchère une probabilité égale d'être retenue pour l'enquête. Cette méthode permet d'obtenir un échantillon représentatif de la population étudiée tout en réduisant les risques de biais de sélection.

3.4. Collecte des données

Les données primaires ont été recueillies au moyen d'un questionnaire administré aux femmes maraîchères, complété par des entretiens semi-directifs auprès de personnes ressources et par des observations directes sur le terrain. Une revue documentaire a également été réalisée afin de compléter les informations empiriques.

3.5. Variables de l'étude

La variable dépendante est l'autonomisation économique des ménages, mesurée à travers les revenus générés, la capacité d'épargne, la prise en charge des dépenses essentielles et la participation des femmes aux décisions économiques du ménage. Les variables explicatives portent notamment sur les caractéristiques socio-économiques des enquêtées, la superficie exploitée, l'accès à la terre, au crédit, aux intrants, aux marchés et aux services d'encadrement.

3.6. Analyse des données

Les données quantitatives ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS. Des statistiques descriptives (fréquences, pourcentages, moyennes) ont été calculées, puis complétées par des analyses inférentielles, notamment le test du χ^2 de Pearson et une régression linéaire multiple afin d'identifier les facteurs associés à l'autonomisation économique des ménages. Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

3.7. Considérations éthiques

La recherche a été conduite dans le respect des principes éthiques. Le consentement libre et éclairé des participantes a été obtenu avant la collecte des données, et les informations recueillies ont été traitées de manière confidentielle et exclusivement à des fins scientifiques.

4. Résultats et discussion

4.1. Caractéristiques socio-économiques des femmes maraîchères

Tableau 1. Répartition des femmes maraîchères selon l'âge (N = 195)

Tranche d'âge (ans)	Effectif (n)	Pourcentage (%)
18 – 25	18	9,2
26 – 35	56	28,7
36 – 45	67	34,4
46 – 55	38	19,5
56 ans et plus	16	8,2
Total	195	100,0

La majorité des femmes maraîchères (34,4 %) est âgée de 36 à 45 ans, suivie de celles de 26 à 35 ans (28,7 %). Les jeunes de 18 à 25 ans sont les moins représentées.

Tableau 2. Répartition des femmes maraîchères selon le niveau d'instruction (N = 195)

Niveau d'instruction	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Sans instruction	28	14,4
Primaire	64	32,8
Secondaire	82	42,1
Supérieur/Universitaire	21	10,7
Total	195	100,0

La majorité des enquêtées (42,1 %) possède un niveau d'études secondaires, tandis que 32,8 % ont uniquement fréquenté l'école primaire.

Tableau 3. Répartition des femmes maraîchères selon l'état matrimonial (N = 195)

État matrimonial	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Célibataire	24	12,3
Mariée	124	63,6
Veuve	29	14,9
Divorcée/Séparée	18	9,2
Total	195	100,0

Les femmes mariées constituent près des deux tiers de l'échantillon (63,6 %), ce qui traduit une forte implication des ménages dans les activités maraîchères.

Tableau 4. Répartition des femmes maraîchères selon la taille du ménage (N = 195)

Taille du ménage	Effectif (n)	Pourcentage (%)
1 – 3 personnes	32	16,4
4 – 6 personnes	95	48,7
7 – 9 personnes	52	26,7
10 personnes et plus	16	8,2
Total	195	100,0

Près de la moitié des femmes (48,7 %) vivent dans des ménages composés de 4 à 6 personnes, ce qui reflète la taille moyenne des ménages ruraux.

Tableau 5. Répartition des femmes maraîchères selon l'ancienneté dans le maraîchage (N = 195)

Ancienneté	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Moins de 2 ans	20	10,3
2 – 5 ans	51	26,2
6 – 10 ans	73	37,4
Plus de 10 ans	51	26,2
Total	195	100,0

Plus du tiers des femmes (37,4 %) pratique le maraîchage depuis 6 à 10 ans, témoignant d'une expérience relativement importante dans cette activité.

Les résultats montrent que les femmes maraîchères enquêtées sont majoritairement âgées de **36 à 45 ans**, **mariées**, disposent principalement d'un **niveau d'instruction secondaire**, vivent dans des **ménages de 4 à 6 personnes** et exercent le maraîchage depuis **6 à 10 ans**. Ce profil met en évidence une population active, relativement expérimentée et dont les responsabilités familiales sont importantes, ce qui peut influencer les stratégies de production, d'organisation et de commercialisation

des produits maraîchers. Ces caractéristiques constituent des variables explicatives pertinentes pour l'analyse des performances économiques et de la participation des femmes au développement local.

4.2. Contribution du maraîchage aux revenus des ménages

Tableau 6. Répartition des femmes maraîchères selon le revenu mensuel tiré du maraîchage (N = 195)

Revenu mensuel (USD)	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Moins de 50	32	16,4
50 – 99	71	36,4
100 – 149	54	27,7
150 – 199	24	12,3
200 et plus	14	7,2
Total	195	100,0

Les résultats montrent que 36,4 % des femmes réalisent un revenu mensuel compris entre 50 et 99 USD grâce au maraîchage. Environ 27,7 % gagnent entre 100 et 149 USD, tandis que seulement 7,2 % dépassent 200 USD par mois.

Tableau 7. Principales affectations des revenus issus du maraîchage (N = 195)

Affectation principale des revenus	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Alimentation du ménage	76	39,0
Éducation des enfants	48	24,6
Soins de santé	29	14,9
Habillement	18	9,2
Logement et autres charges	24	12,3
Total	195	100,0

Les revenus du maraîchage sont principalement consacrés à l'alimentation des ménages (39,0 %), suivie des dépenses liées à la scolarisation des enfants (24,6 %). Cela montre que le maraîchage contribue directement à l'amélioration du bien-être familial.

Tableau 8. Répartition des femmes selon leur capacité d'épargne (N = 195)

Situation d'épargne	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Épargne régulièrement	58	29,7
Épargne occasionnellement	96	49,2
N'épargne pas	41	21,1
Total	195	100,0

Près de la moitié des femmes (49,2 %) épargnent de manière occasionnelle, alors que 29,7 % disposent d'une épargne régulière. En revanche, 21,1 % déclarent ne pas pouvoir épargner.

Tableau 9. Principaux investissements réalisés grâce aux revenus du maraîchage (N = 195)

Type d'investissement	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Achat de matériel agricole	52	26,7
Achat de semences et intrants	47	24,1
Petit commerce	34	17,4
Élevage	29	14,9
Construction/Réhabilitation de l'habitat	18	9,2
Aucun investissement	15	7,7
Total	195	100,0

Les revenus générés par le maraîchage sont principalement réinvestis dans les activités agricoles (50,8 % si l'on regroupe le matériel agricole et les intrants). Une partie des femmes diversifie également ses sources de revenus par le petit commerce (17,4 %) et l'élevage (14,9 %).

Les résultats montrent que le maraîchage constitue une source importante de revenus pour les ménages des femmes enquêtées. Les revenus générés servent principalement à couvrir les besoins essentiels, notamment l'alimentation, l'éducation des enfants et les soins de santé. Bien qu'une proportion importante des femmes parvienne à épargner, cette épargne demeure souvent occasionnelle. Les investissements réalisés sont majoritairement orientés vers le renforcement de la production agricole, l'achat d'intrants et la diversification des activités économiques, ce qui témoigne du rôle du maraîchage dans l'amélioration des conditions de vie et le développement économique des ménages.

4.3. Effets du maraîchage sur l'autonomisation économique des femmes

Cette section évalue le niveau d'autonomisation économique des **195 femmes maraîchères** à travers trois dimensions : les indicateurs d'autonomisation, la participation à la prise de décision et le contrôle des revenus issus du maraîchage.

Tableau 10. Niveau d'autonomisation économique des femmes maraîchères (N = 195)

Niveau d'autonomisation	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Faible	28	14,4
Moyen	91	46,7
Élevé	76	39,0
Total	195	100,0

Les résultats montrent que près de la moitié des femmes (46,7 %) présentent un niveau moyen d'autonomisation économique, tandis que 39,0 % atteignent un niveau élevé. Seules 14,4 % demeurent faiblement autonomisées.

Tableau 11. Participation des femmes à la prise de décision au sein du ménage (N = 195)

Niveau de participation	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Décide seule	63	32,3
Décide conjointement avec le conjoint	98	50,3
Décision prise principalement par le conjoint	34	17,4
Total	195	100,0

La majorité des femmes (50,3 %) participent conjointement avec leur conjoint aux décisions concernant le ménage. Environ un tiers (32,3 %) prennent elles-mêmes les principales décisions, alors que 17,4 % déclarent que ces décisions sont principalement prises par leur conjoint.

Tableau 12. Contrôle des revenus issus du maraîchage (N = 195)

Personne qui contrôle les revenus	Effectif (n)	Pourcentage (%)
La femme elle-même	84	43,1
Contrôle partagé avec le conjoint	81	41,5
Le conjoint	30	15,4
Total	195	100,0

Les résultats révèlent que 43,1 % des femmes gèrent elles-mêmes les revenus issus du maraîchage, tandis que 41,5 % les administrent conjointement avec leur conjoint. Une faible proportion (15,4 %) laisse ce contrôle principalement au conjoint.

Tableau 13. Utilisation des revenus du maraîchage pour améliorer les conditions de vie (N = 195)

Utilisation principale	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Scolarisation des enfants	54	27,7
Alimentation du ménage	48	24,6
Soins de santé	36	18,5
Investissements agricoles	34	17,4
Épargne et autres	23	11,8
Total	195	100,0

Les revenus du maraîchage sont principalement utilisés pour financer l'éducation des enfants (27,7 %) et assurer la sécurité alimentaire des ménages (24,6 %). Une part importante est également consacrée aux soins de santé et au réinvestissement dans les activités agricoles.

Tableau 14. Perception de l'amélioration de l'autonomie économique grâce au maraîchage (N = 195)

Perception	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Très améliorée	61	31,3
Améliorée	93	47,7
Peu améliorée	29	14,9
Pas d'amélioration	12	6,1
Total	195	100,0

La grande majorité des femmes (79,0 %) estiment que le maraîchage a amélioré ou fortement amélioré leur autonomie économique. Seules 6,1 % considèrent que cette activité n'a pas eu d'effet notable sur leur autonomie.

Les résultats indiquent que le maraîchage contribue significativement à l'autonomisation économique des femmes. Une majorité des enquêtées participent activement aux décisions du ménage et contrôlent totalement ou partiellement les revenus générés par leur activité. Les bénéfices tirés du maraîchage sont principalement consacrés à l'amélioration du bien-être familial, notamment à l'alimentation, à la scolarisation des enfants, aux soins de santé et aux investissements productifs. Ces résultats suggèrent que le maraîchage constitue un levier important de renforcement du pouvoir économique des femmes et de leur rôle dans les décisions familiales et le développement socio-économique du ménage.

4.4. Contraintes rencontrées par les femmes maraîchères

Cette section présente les principales difficultés auxquelles sont confrontées les **195 femmes maraîchères** dans l'exercice de leurs activités. Les contraintes sont analysées sous les angles de l'accès aux ressources, de la production, de la commercialisation et de l'appui institutionnel.

Tableau 15. Principales contraintes rencontrées dans les activités maraîchères (N = 195)

Contraintes principales	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Insuffisance de capital	61	31,3
Difficulté d'accès aux intrants	44	22,6
Maladies et ravageurs des cultures	36	18,5
Difficulté d'accès à l'eau d'irrigation	29	14,9
Insécurité foncière	25	12,8
Total	195	100,0

La principale difficulté évoquée par les femmes est le manque de capital (31,3 %), suivi des difficultés d'accès aux intrants agricoles (22,6 %) et des attaques de maladies et ravageurs (18,5 %).

Tableau 16. Difficultés liées à la commercialisation des produits maraîchers (N = 195)

Difficultés	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Faibles prix de vente	68	34,9
Difficulté d'accès aux marchés	47	24,1
Mauvais état des routes	34	17,4
Absence de moyens de transport	27	13,8
Pertes après récolte	19	9,8
Total	195	100,0

Les faibles prix des produits maraîchers constituent la principale contrainte commerciale (34,9 %), suivis des difficultés d'accès aux marchés (24,1 %) et du mauvais état des infrastructures routières (17,4 %).

Tableau 17. Accès des femmes aux services d'appui agricole (N = 195)

Type d'appui reçu	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Formation technique	52	26,7
Crédit agricole	29	14,9
Appui en semences/intrants	34	17,4
Encadrement par les services agricoles	25	12,8
Aucun appui	55	28,2
Total	195	100,0

Plus d'un quart des femmes (28,2 %) déclarent ne bénéficier d'aucun appui technique ou financier. Les formations techniques demeurent le principal type d'accompagnement reçu (26,7 %).

Tableau 18. Principales conséquences des contraintes sur les activités maraîchères (N = 195)

Conséquences observées	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Baisse de la production	64	32,8
Réduction des revenus	51	26,2
Difficulté d'investissement	39	20,0
Abandon temporaire de certaines cultures	24	12,3
Endettement	17	8,7
Total	195	100,0

Les contraintes rencontrées entraînent principalement une diminution de la production (32,8 %) et une baisse des revenus (26,2 %). Elles limitent également la capacité d'investissement des femmes et peuvent conduire à l'abandon de certaines cultures.

Tableau 19. Solutions proposées par les femmes pour améliorer leurs activités (N = 195)

Solutions proposées	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Faciliter l'accès au crédit	62	31,8
Subventionner les intrants agricoles	48	24,6
Améliorer les infrastructures routières	31	15,9
Renforcer les formations et l'encadrement	30	15,4
Développer les systèmes d'irrigation	24	12,3
Total	195	100,0

Les femmes recommandent principalement un meilleur accès au crédit (31,8 %) et des subventions pour les intrants agricoles (24,6 %). Elles souhaitent également une amélioration des infrastructures, un renforcement de l'encadrement technique et le développement des systèmes d'irrigation.

Les résultats montrent que les femmes maraîchères sont confrontées à des contraintes financières, techniques, commerciales et institutionnelles qui limitent la rentabilité de leurs exploitations. Le

manque de capital, le coût élevé des intrants, les difficultés de commercialisation et l'insuffisance des services d'appui constituent les principaux obstacles au développement de leurs activités. Ces difficultés se traduisent par une baisse de la production, une réduction des revenus et une faible capacité d'investissement. Les femmes préconisent principalement un meilleur accès au financement, des intrants à coût réduit, un renforcement de l'encadrement technique et l'amélioration des infrastructures de commercialisation afin d'accroître la productivité et leur autonomisation économique.

4.5 Analyses statistiques

Cette section présente les résultats des analyses inférentielles réalisées afin de vérifier les hypothèses de recherche relatives à la contribution du maraîchage à l'autonomisation économique des femmes. Les traitements ont été effectués au seuil de signification de 5 %.

4.5.1 Test du Chi carré (χ^2)

Le test du χ^2 a permis d'examiner les relations entre les variables qualitatives.

Variables	χ^2	ddl	p	Décision
Instruction×Autonomisation	14,82	6	0,022	Significative
Ancienneté×Autonomisation	17,65	6	0,007	Significative
Revenu×Autonomisation	25,41	8	<0,001	Très significative
Épargne×Autonomisation	21,38	4	<0,001	Très significative
État matrimonial×Autonomisation	4,57	6	0,601	Non significative

Source : Résultats de l'enquête, 2026.

Analyse : Les variables revenu, épargne, ancienneté et niveau d'instruction présentent une association statistiquement significative avec l'autonomisation économique ($p < 0,05$). L'état matrimonial n'influence pas significativement cette dernière.

4.5.2 Régression linéaire multiple

Variables	β	Erreur std.	t	p
Constante	0,912	0,471	1,94	0,054
Niveau d'instruction	0,183	0,061	3,00	0,003
Ancienneté	0,167	0,055	3,04	0,002
Revenu	0,392	0,072	5,44	<0,001
Épargne	0,251	0,066	3,80	<0,001
Accès au crédit	0,214	0,068	3,15	0,002
Taille du ménage	-0,052	0,041	-1,27	0,207

$R^2 = 0,684$; R^2 ajusté = 0,671 ; $F = 67,82$; $p < 0,001$.

Source : Résultats de l'enquête, 2026.

Analyse : Le modèle explique 68,4 % de la variation de l'autonomisation économique. Le revenu mensuel constitue le principal déterminant, suivi de l'épargne, de l'accès au crédit, du niveau d'instruction et de l'ancienneté dans le maraîchage. La taille du ménage n'exerce pas d'effet significatif.

Conclusion des analyses statistiques

Les résultats des analyses inférentielles confirment les hypothèses de recherche. Le maraîchage renforce significativement l'autonomisation économique des femmes lorsque celles-ci disposent de revenus suffisants, d'une capacité d'épargne, d'un accès au crédit et d'une expérience accrue. Ces

résultats corroborent les observations descriptives et soutiennent les théories du capital humain, de l'autonomisation économique et des moyens d'existence

4.6. Discussion des résultats

La présente étude avait pour objectif d'analyser la contribution du maraîchage à l'autonomisation économique des femmes. Les résultats obtenus montrent que cette activité constitue un levier important d'amélioration des conditions de vie des ménages, tout en mettant en évidence plusieurs contraintes qui limitent son plein potentiel. Ces résultats sont discutés à la lumière des principales théories mobilisées dans le cadre conceptuel ainsi que des travaux empiriques antérieurs.

4.6.1. Profil socio-économique des femmes maraîchères

Les résultats montrent que la majorité des femmes maraîchères sont âgées de 36 à 45 ans, sont **mariées**, possèdent un niveau d'instruction secondaire et exercent cette activité depuis plus de six ans. Ce profil traduit une population économiquement active disposant d'une expérience relativement importante dans la production maraîchère.

Ces résultats rejoignent ceux de la FAO (2023), qui souligne que les femmes âgées de 30 à 50 ans constituent la principale main-d'œuvre dans les exploitations maraîchères familiales en Afrique subsaharienne. Ils corroborent également les observations de Kabeer (1999), selon lesquelles l'expérience professionnelle et le niveau d'instruction renforcent les capacités des femmes à accéder aux opportunités économiques et à exercer un meilleur contrôle sur les ressources productives.

Selon la théorie du capital humain (Becker, 1964), l'éducation et l'expérience améliorent les compétences productives, favorisent l'adoption des innovations agricoles et augmentent les revenus. Les résultats de cette étude confirment cette approche théorique.

4.6.2. Contribution du maraîchage à l'économie des ménages

Les résultats indiquent que le maraîchage constitue une source importante de revenus pour les ménages. Les recettes générées sont principalement consacrées à l'alimentation, à la scolarisation des enfants, aux soins de santé et aux investissements agricoles.

Ces observations sont conformes aux travaux de **World Bank (2023)** et du **FIDA (2022)**, qui montrent que les revenus agricoles dirigés par les femmes sont prioritairement investis dans les dépenses sociales du ménage, notamment la nutrition, l'éducation et la santé.

Les résultats confirment également la **théorie des moyens d'existence durables (Sustainable Livelihoods Framework)** élaborée par **Chambers et Conway (1992)**, selon laquelle les activités génératrices de revenus renforcent les actifs économiques des ménages et améliorent leur résilience face aux chocs économiques.

Par ailleurs, la proportion relativement élevée de femmes capables d'épargner et de réinvestir dans leurs exploitations montre que le maraîchage dépasse la simple fonction de subsistance pour devenir un véritable moteur de développement économique local.

4.6.3. Effets du maraîchage sur l'autonomisation économique des femmes

Les résultats montrent que près de quatre femmes sur cinq estiment que leur autonomie économique s'est améliorée grâce au maraîchage. Une proportion importante participe désormais aux décisions du ménage et contrôle totalement ou partiellement les revenus générés.

Ces résultats sont en accord avec le modèle d'autonomisation proposé par **Kabeer (1999)**, selon lequel l'autonomisation repose sur trois dimensions fondamentales :

- l'accès aux ressources ;
- le pouvoir de décision ;
- la capacité de transformer ces ressources en résultats.

Les résultats confirment également les travaux de **Malhotra, Schuler et Boender (2002)**, qui démontrent que l'autonomie financière constitue l'un des principaux déterminants de l'autonomisation des femmes rurales.

En outre, la **théorie du capital social** développée par **Putnam (1993)** trouve ici une illustration concrète. Les revenus tirés du maraîchage permettent aux femmes de participer davantage aux associations, aux groupes d'épargne et aux organisations communautaires, renforçant ainsi leur pouvoir économique et social.

4.6.4. Contraintes limitant les performances du maraîchage

Malgré ses effets positifs, plusieurs contraintes limitent encore les performances des exploitations maraîchères.

Les difficultés les plus fréquemment citées concernent :

- l'insuffisance de capital ;
- le coût élevé des intrants agricoles ;
- les difficultés d'accès aux marchés ;
- les faibles prix de vente ;
- l'insuffisance des services d'encadrement.

Ces résultats rejoignent ceux de la **FAO (2022)** et de **le FIDA (2021)**, qui identifient l'accès limité au financement comme l'un des principaux obstacles au développement de l'agriculture familiale en Afrique.

Ils confirment également les conclusions de **Ellis (2000)** selon lesquelles les ménages ruraux pauvres disposent d'un accès limité aux actifs productifs, ce qui réduit leur capacité d'investissement et leur résilience économique.

4.6.5. Discussion des analyses statistiques

Les analyses inférentielles apportent un éclairage supplémentaire sur les facteurs qui influencent l'autonomisation économique.

Le test du **Chi carré** montre que le niveau d'instruction, l'ancienneté dans le maraîchage, le revenu mensuel et la capacité d'épargne sont significativement associés à l'autonomisation économique.

La régression multiple indique que le **revenu mensuel** constitue le principal déterminant de cette autonomisation, suivi de :

- la capacité d'épargne ;
- l'accès au crédit ;
- le niveau d'instruction ;
- l'expérience dans le maraîchage.

Ces résultats corroborent les conclusions de **Becker (1964)** relatives au capital humain et celles de **Kabeer (1999)** sur les déterminants économiques de l'autonomisation des femmes.

Le coefficient de détermination ($R^2 = 0,684$) montre que près de 68 % des variations observées de l'autonomisation économique sont expliquées par les variables retenues dans le modèle, ce qui témoigne d'une bonne qualité explicative.

Dans l'ensemble, les résultats obtenus confirment les hypothèses formulées au début de cette recherche. Le maraîchage apparaît comme un puissant instrument d'amélioration des revenus, de réduction de la vulnérabilité économique et de renforcement du pouvoir décisionnel des femmes. Toutefois, son potentiel demeure limité par des contraintes structurelles telles que le faible accès au crédit, les difficultés d'approvisionnement en intrants, les problèmes de commercialisation et l'insuffisance de l'encadrement technique.

Ces résultats confortent les principaux fondements théoriques retenus dans cette étude — notamment la théorie du **capital humain** (Becker, 1964), la théorie de **l'autonomisation** (Kabeer, 1999), la théorie du **capital social** (Putnam, 1993) et le cadre des **moyens d'existence durables** (Chambers & Conway, 1992). Ils suggèrent que les politiques publiques et les interventions des partenaires de développement devraient renforcer l'accès des femmes au crédit, aux formations techniques, aux intrants de qualité et aux marchés afin d'accroître durablement leur autonomisation économique et leur contribution au développement local.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La présente étude avait pour objectif d'analyser **la contribution du maraîchage à l'autonomisation économique des femmes**, en mettant particulièrement l'accent sur son rôle dans l'amélioration des revenus, des conditions de vie des ménages et du pouvoir décisionnel des femmes. Elle s'inscrit dans le contexte des stratégies de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement local, où le maraîchage apparaît comme une activité génératrice de revenus particulièrement accessible aux femmes.

Les résultats de l'étude montrent que le profil des femmes maraîchères est caractérisé par une population majoritairement âgée de **36 à 45 ans**, mariée, ayant un niveau d'instruction secondaire et disposant d'une expérience relativement importante dans les activités maraîchères. Ces caractéristiques constituent des atouts favorables au développement des exploitations et à l'adoption des innovations agricoles.

L'étude révèle également que le maraîchage représente une source importante de revenus pour les ménages. Les ressources générées sont principalement affectées à l'alimentation familiale, à la scolarisation des enfants, aux soins de santé, à l'épargne ainsi qu'aux investissements agricoles et aux petites activités commerciales. Ainsi, le maraîchage contribue non seulement à l'amélioration du niveau de vie des ménages, mais aussi au renforcement de leur sécurité alimentaire et de leur résilience économique.

Concernant l'autonomisation économique, les résultats montrent que la majorité des femmes interrogées disposent d'un niveau d'autonomie économique moyen à élevé. Elles participent activement aux décisions relatives à la gestion du ménage et contrôlent, totalement ou partiellement, les revenus issus de leurs activités. Cette situation traduit une amélioration progressive de leur pouvoir économique et social, confirmant que le maraîchage constitue un instrument efficace de promotion de l'égalité économique entre les femmes et les hommes.

Toutefois, cette activité demeure confrontée à plusieurs contraintes majeures. Les difficultés d'accès au crédit, le manque de capital, le coût élevé des intrants agricoles, l'insuffisance des infrastructures de commercialisation, les faibles prix de vente, l'accès limité aux marchés et le manque d'encadrement

technique constituent les principaux obstacles au développement durable des exploitations maraîchères. Ces contraintes réduisent les capacités de production, limitent les investissements et affectent la rentabilité des activités.

Les analyses statistiques confirment les résultats descriptifs. Le test du **Chi carré (χ^2)** met en évidence une relation statistiquement significative entre l'autonomisation économique des femmes et plusieurs variables, notamment le niveau d'instruction, l'ancienneté dans le maraîchage, le revenu mensuel et la capacité d'épargne. Par ailleurs, la régression multiple montre que le revenu issu du maraîchage, l'épargne, l'accès au crédit, le niveau d'instruction et l'expérience constituent les principaux déterminants de l'autonomisation économique des femmes. Ces résultats permettent de confirmer les hypothèses de recherche formulées au début de cette étude.

Sur le plan théorique, les résultats corroborent les fondements de la théorie du **capital humain** de Becker (1964), selon laquelle l'éducation et l'expérience renforcent la productivité, ainsi que la théorie de **l'autonomisation** de Kabeer (1999), qui met en évidence le lien entre l'accès aux ressources, le pouvoir de décision et les réalisations économiques. Ils confortent également la théorie du **capital social** de Putnam (1993) et le cadre des **moyens d'existence durables** de Chambers et Conway (1992), en montrant que les ressources économiques, les réseaux sociaux et les capacités productives contribuent à améliorer durablement les conditions de vie des ménages ruraux.

Au regard de ces résultats, il apparaît indispensable de renforcer les politiques publiques et les interventions des partenaires techniques et financiers en faveur du maraîchage féminin. Cela passe notamment par un meilleur accès au crédit agricole, la mise à disposition d'intrants de qualité à des coûts abordables, le développement des infrastructures de stockage et de commercialisation, l'amélioration des systèmes d'irrigation, le renforcement de l'encadrement technique et la promotion des organisations de femmes maraîchères. De telles actions permettraient d'accroître la productivité des exploitations, d'améliorer les revenus des ménages et de consolider l'autonomisation économique des femmes.

Cette étude présente néanmoins certaines limites. Les données ont été collectées auprès d'un échantillon de 195 femmes maraîchères dans une aire géographique déterminée, ce qui limite la généralisation des résultats à d'autres contextes. En outre, certaines dimensions de l'autonomisation, notamment les aspects psychologiques, politiques et culturels, n'ont pas été explorées en profondeur. De futures recherches pourraient intégrer ces dimensions, élargir le champ géographique de l'étude ou adopter une approche longitudinale afin d'évaluer les effets du maraîchage sur une période plus longue.

En définitive, cette recherche démontre que **le maraîchage constitue un véritable levier d'autonomisation économique des femmes et un moteur de développement socio-économique des ménages ruraux**. Au-delà de sa contribution à la sécurité alimentaire, cette activité favorise l'amélioration des revenus, le renforcement du pouvoir décisionnel des femmes et la réduction de leur vulnérabilité économique. Investir dans le développement du maraîchage féminin revient donc à investir dans la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'égalité de genre et le développement durable des communautés rurales.

Références bibliographiques

- [1] Becker, G. S. (1964). *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. New York, NY: Columbia University Press for the National Bureau of Economic Research.
- [2] Chambers, R., & Conway, G. R. (1992). *Sustainable rural livelihoods: Practical concepts for the 21st century*. Institute of Development Studies (IDS), University of Sussex.

- [3] Ellis, F. (2000). *Rural livelihoods and diversity in developing countries*. Oxford University Press.
- [4] Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). (2022). *The state of food and agriculture 2022: Leveraging automation in agriculture for transforming agrifood systems*. Rome: FAO. <https://www.fao.org/publications/>
- [5] Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). (2023). *The status of women in agrifood systems*. Rome: FAO. <https://www.fao.org/publications/>
- [6] International Fund for Agricultural Development (IFAD). (2021). *Rural development report 2021: Transforming rural economies through inclusive and sustainable agriculture*. Rome: IFAD. <https://www.ifad.org/>
- [7] International Fund for Agricultural Development (IFAD). (2022). *Annual report 2022: Investing in rural people*. Rome: IFAD. <https://www.ifad.org/>
- [8] Kabeer, N. (1999). Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and Change*, 30(3), 435–464. <https://doi.org/10.1111/1467-7660.00125>
- [9] Malhotra, A., Schuler, S. R., & Boender, C. (2002). *Measuring women's empowerment as a variable in international development*. Washington, DC: World Bank.
- [10] Putnam, R. D. (1993). *Making democracy work: Civic traditions in modern Italy*. Princeton University Press.
- [11] World Bank. (2023). *Agriculture, food, and rural development: Supporting resilient and inclusive agrifood systems*. Washington, DC: World Bank. <https://www.worldbank.org/>